



JURISADOM

CHARGES LOCATIVES : EVITER LES CONTENTIEUX



Public Visé :

**Professionnels de
l'immobilier**

Prérequis : Aucun

OBJECTIFS

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

Connaître le cadre juridique des charges locatives
Savoir récupérer et régulariser les charges
Eviter les contentieux

Durée : 1 jour (7h)

**Période : Toute au long
de l'année**

**Horaires : A définir avec
le client**

PROGRAMME

Définition et cadre juridique des Charges récupérables

La loi du 6 juillet 1989
Les locations nues et meublées
Le décret 87-713 du 26 août 1987 relatif aux charges récupérables
La jurisprudence relative aux charges récupérables
Les Charges récupérables hors du champ d'application de la loi du 6 juillet 1989

La récupération des charges, paiement et régularisation

L'immeuble collectif en copropriété : distinction entre les catégories de charges, analyse du principe d'utilité
La maison individuelle
Les délais pour réaliser la régularisation et leur justification
L'impact de la régularisation sur la révision des provisions sur charges
Sortie du locataire au regard de la récupération des charges
L'arrêté provisoire, impact éventuel sur le dépôt de garantie et arrêté définitif
Les états des lieux d'entrée et de sortie

Contentieux des charges récupérables et des réparations locatives

Recours amiable et recours contentieux
Les délais de prescription depuis la loi Alur et complexité d'application

**Modalité : Présentiel
intra entreprise**

Rythme : Continu

Lieu : Sur site Client

Coût de la formation

**880 Euros Nets de
Taxes/ jour formation**

**Formatrice diplômée,
spécialisée en droit
immobilier**

Moyens pédagogiques

**Remise d'un support et
accès à un espace
pédagogique en ligne**

**Pédagogie active et
participative**

Suivi d'exécution

**Signature des feuilles
d'émargement par demi-
journée par les stagiaires
et le formateur.**

**Salle de formation
équipée**

Méthodes d'Evaluation

**Evaluation à chaud et à
froid à 45 jours**

**Questionnaire de
satisfaction et une
attestation individuelle
de formation**

Renseignements

Me Christelle CHAPUIS

**4 rue Marconi 57000
METZ**

06.46.50.75.61

jurisadom@gmail.com

JURISADOM

SASU au capital de 6000€

Siren : 804 359 131

**Déclaration d'activité :
41570342857**

Code NAF : 8559A